

Compte-rendu de réunion du conseil municipal
Séance du 21 avril 2011 - 16 h 30

L'an deux mille onze, le vingt et un avril, à seize heures trente minutes, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 14-04-2011.

Présents : Mme Chantal Boget. MM. Sébastien Catelan, Jean-Jacques Ferrero, Dominique Gueytte, Raymond Lecler, Pierre Michel, Robert Reynaud.

Absente excusée : Mme Monique Oddou.

Absent : M. Frédéric Pinet.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

➤ **Mme Chantal BOGET** est nommée **secrétaire de séance**.

➤ **Le compte-rendu du 8 avril 2011** n'est pas encore rédigé, il sera approuvé à la prochaine séance.

2 – Démission de Nicolas Rosin, élection d'un délégué communautaire à bulletins secrets

Rapporteur : Josy Olivier

Suite à la démission de Nicolas Rosin, il avait été proposé de procéder à l'élection d'un nouveau délégué communautaire (les suppléants ne remplaçant pas directement les titulaires) lors du conseil du 8 avril. Mais il avait été omis de formaliser cette élection par un vote à bulletins secrets. A la question : qui veut se présenter, Pierre Michel répond qu'il est intéressé. Le vote a lieu à bulletins secrets.

Sur 8 bulletins trouvés dans l'urne :

6 pour Pierre Michel, 1 pour Jean-Jacques Ferrero et 1 blanc

➤ **Pierre Michel** (majorité absolue au premier tour de scrutin) **est donc élu délégué de la Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnies (CCIB)**.

3 – Ecole : délibération pour un RPI Verclause-Rosans

Rapporteur : Josy Olivier

Sous la menace de la fermeture d'une classe à l'école de Rosans à la rentrée 2011 (sur trois classes) et la menace de la fermeture de la classe unique de Verclause en 2012, une réunion s'est tenue le 11 avril à l'école de Rosans. En présence des inspecteurs de circonscription de la Drôme et des Hautes-Alpes, du maire et de l'enseignante de Verclause, d'élus de la Drôme, des parents d'élèves de Verclause et des membres du conseil d'école de Rosans, il a été décidé de demander aux deux inspections académiques (Drôme et Hautes-Alpes) leurs accords pour regrouper les écoles de Rosans et Verclause en regroupement pédagogique intercommunal (RPI) concentré en maintenant trois classes sur Rosans. Les communes concernées (Rosans, Saint-André-de-Rosans, Moydans, Sorbiers, Roussieux, Lempis, Chauvac-le Laux-Montaux et Verclause) doivent chacune délibérer pour accepter cette nouvelle organisation scolaire. Pour l'instant pas de perte de poste mais le résultat final ne sera connu qu'en septembre 2011.

➤ **Le conseil accepte le regroupement pédagogique intercommunal Rosans-Verclause concentré sur Rosans.**

4 – Présentation à 17 heures du projet écotourisme par les porteurs de projet (Fabrice Lievremont et Marc Bretton), invitation de l'association des commerçants et artisans du Rosanais (présence du président Joël Brunet)

Les deux gérants présentent un diaporama, rappellent qu'ils ont envie de développer l'activité sur Rosans. Leur projet : un éco-tourisme immersif, créer un atelier côté entrée des pompiers et six maisons (25 à 30 m²) écologiques (paille de lavande, laine de mouton, bois, chanvre, toilettes sèches) sur les terrains avoisinants le plan d'eau (déjà compris dans le bail emphytéotique). Ces « éco logis » hébergeront en priorité mais pas seulement des stagiaires en formation à l'éco construction, toute l'année (« désaisonnalisation »). Objectif : réalisation en 2012-2013 pour un investissement de 200 000 €.

Des questions sont posées concernant la concurrence (24 lits) et la pérennisation du schéma (formation **et** hébergement)

➤ **Une décision de principe sera prise lors du prochain conseil municipal.**

5 – Questions diverses

- Télévision numérique terrestre (TNT) - Pierre Michel et Sébastien Catelan – Deux modes de réception : antenne rateau ou parabole. A priori, aucune zone blanche sur Rosans donc les aides maximum sont plafonnées et limitées à la pose d'un adaptateur. Il est conseillé de voir auprès du site officiel « tous au numérique » www.tousaunumerique.fr ou 09 70 81 88 18.
- Chemin du Moulin – Raymond Lecler – Les travaux de sécurité routière sont terminés mais des problèmes de stationnement perdurent (voir gendarmerie).
- Arbres à Pié Léger – Raymond Lecler – Très attendue, cette intervention des services du conseil général nécessaire pour la sécurité a été réalisée récemment, ils ont été remerciés.
- Soirée castor – Josy Olivier – Une soirée pédagogique pourrait être utile pour comprendre les castors et la protection dont ils bénéficient.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 18 h 30.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
BOGET Chantal	Secrétaire de séance	
CATELAN Sébastien	X	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	Absente excusée	
PINET Frédéric	Absent	
REYNAUD Robert	X	